

Barème d'honoraires

actualisé le 04/03/2025

TVA en vigueur : 20%

TRANSACTION

Honoraires de négociation (Vente d'habitation, stationnement, terrain à bâtir)

Montant TTC à la charge du vendeur

(Pour les ventes dans le cadre d'une succession, les honoraires pourront être exceptionnellement à la charge de l'acquéreur)

ASSIETTE	TTC
Jusqu'à 50 000 €	5 000, 00 €
De 50 001 à 80 000 €	15 %
De 80 001 à 95 000 €	12 %
De 95 001 à 145 000 €	9 %
De 145 001 à 165 000 €	8 %
De 165 001 à 195 000 €	7 %
De 195 001 à 230 000 €	6 %
De 230 001 à 250 000 €	5,5 %
Au-delà de 275 001 €	5 %

Cession de Fonds de Commerce (Charge Vendeur)

10 % HT du prix de cession

LOCATION

Honoraires de location

Montant TTC identique pour chacune des parties, bailleur et locataire, selon tarif réglementé en vigueur

MAISONS et APPARTEMENTS	Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	Réalisation d'état des lieux	Supplément état des lieux meublé	TOTAL TTC
	10 € / m ²	3 € / m ²	2 € / m ²	13 € / m ²
Honoraires baux commerciaux			10 % HT du loyer annuel	

DIVERS

Honoraires divers

RÉDACTION BAIL D'HABITATION	300 € TTC partagés par moitié entre le propriétaire et le locataire
ESTIMATION	200 € TTC offerte avec le mandat de vente + le mandat de gestion
RÉDACTION D'AVENANT	350 € TTC offerte avec le mandat de vente + le mandat de gestion

GESTION

Gestion Locative

FORMULE CONFORT	7% HT des sommes quittancées
GARANTIE LOYERS IMPAYÉS	2,90% sur les quittancements
HONORAIRES ANNEXES	Liste des tarifs consultable sur demande